

# Rapport d'activité 2018



**EPTB Charente**  
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente



## Sommaire

### P4 • **Présentation de l'EPTB Charente**

### P6 • **Principales actions de l'EPTB Charente en 2018**

- P06 > Gestion de la ressource en eau
- P09 > Prévention des inondations
- P12 > Poissons migrateurs
- P15 > Reconquête de la qualité de l'eau
- P19 > SAGE du bassin de la Charente
- P21 > RECEMA

### P22 • **Le fonctionnement et le budget de l'EPTB**



## Édito

■ L'année 2018 a été marquée par un tournant très important dans la gouvernance et le fonctionnement de l'EPTB Charente.

Initialement constitué en Institution Interdépartementale avec 4 Départements membres historiques fondateurs (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne), l'EPTB Charente s'est ouvert à de nouveaux membres.

En à peine plus d'un an, **17 Communautés de communes et d'agglomération, 6 syndicats de bassin et 1 Département** ont décidé d'adhérer au syndicat mixte ouvert « EPTB Charente » en s'inscrivant dans un projet solidaire de bassin.

Le passage de 4 à 28 membres renforce la légitimité de l'EPTB Charente à intervenir à l'échelle du bassin versant de la Charente, sur des domaines de compétences qui intéressent les Départements, les EPCI et les syndicats de bassins.

J'y vois également une formidable reconnaissance du travail d'une équipe, qui effectue un travail important et de qualité.

La démarche d'ouverture de l'EPTB s'inscrit dans une recherche de complémentarité et de cohérence à l'échelle du bassin versant de la Charente. C'est dans ce cadre que sont désormais co-construits tous les nouveaux projets portés par l'EPTB, de manière à mieux intégrer les besoins des acteurs locaux, réaliser des économies d'échelle et mutualiser les coûts sur les projets d'intérêt commun pour le bassin versant.

Malgré ce fort taux d'adhésion, tous les EPCI et syndicats de bassin ne sont pas membres, et il convient encore de convaincre et de fédérer les territoires en tête de bassin versant de la nécessité de s'engager au sein de l'EPTB Charente dans une démarche de solidarité avec les territoires de l'aval.

Le changement climatique va nous amener dans les prochaines années à relever des défis majeurs en matière de gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau. Ce n'est qu'ensemble, et par une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant de la Charente que nous parviendrons à relever ces défis. ■■

**Jean-Claude Godineau**  
Président de l'EPTB Charente

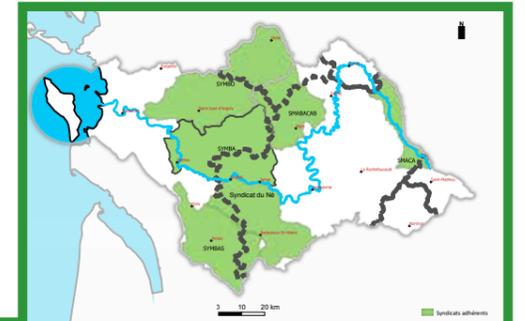


# Présentation de l'EPTB Charente

Créé en 1977 par 4 Départements (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne), l'Institution Interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents a été reconnue EPTB en 2007. Elle s'est transformée en syndicat mixte ouvert le 21 juillet 2017. L'EPTB rassemble désormais 5 Départements, 17 Communautés de communes ou d'agglomération et 6 syndicats de bassin.



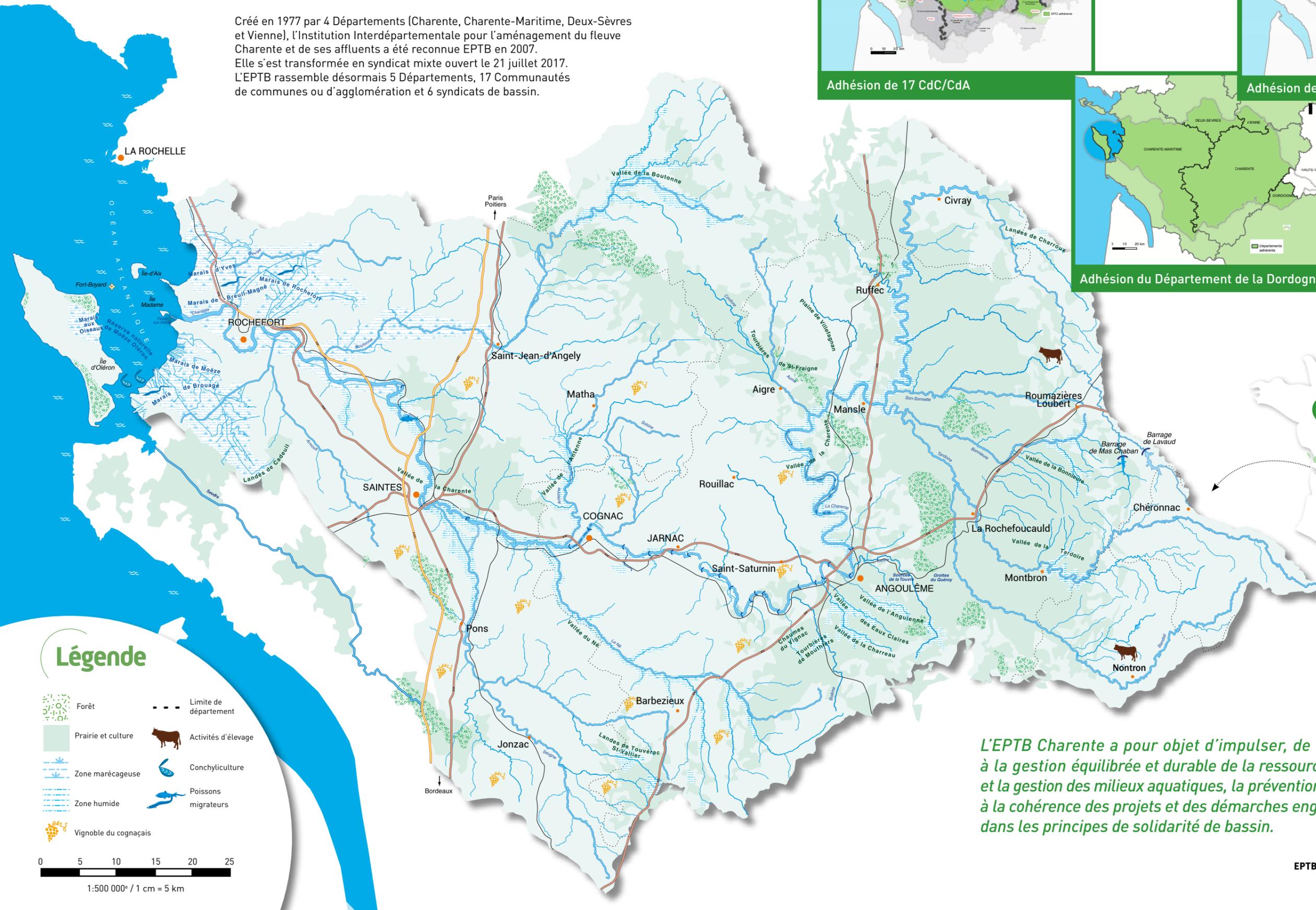
Adhésion de 17 CdC/CdA



Adhésion de 6 syndicats de bassin



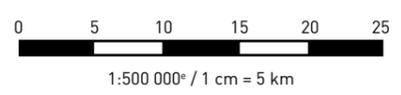
Adhésion du Département de la Dordogne



Localisation du bassin versant de la Charente

## Légende

- Forêt
- Limite de département
- Prairie et culture
- Activités d'élevage
- Zone marécageuse
- Conchyliculture
- Zone humide
- Poissons migrateurs
- Vignoble du cognaçais



*L'EPTB Charente a pour objet d'impulser, de faciliter et de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation et la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations. Il veille à la cohérence des projets et des démarches engagées sur son périmètre, dans les principes de solidarité de bassin.*

# Principales actions de l'EPTB Charente en 2018

## GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

### Gestion et entretien du barrage de Lavaud

La visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage de Lavaud a eu lieu le 20 juin 2018, avec l'appui du bureau d'études SAFEGE, expert dans le suivi des ouvrages hydrauliques. Les conclusions de la visite ont démontré que l'ouvrage était dans un état d'entretien satisfaisant. Les recommandations à l'issue de cette visite concernaient la poursuite des différents suivis mis en place et le contrôle du vérin de la vanne segment remplacé en 2016.

### PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS

#### Mesures topographiques

Afin de déterminer le comportement de l'ouvrage et de surveiller d'éventuels déplacements planimétriques et altimétriques de la digue principale et de la digue secondaire de La Guerlie, des mesures topographiques ont lieu tous les 3 ans (à retenue pleine et basse). Une campagne de mesures à retenue basse a été réalisée par un cabinet de géomètres en décembre 2018.

#### Mise en place d'un système d'alerte à la population

En 2017, l'EPTB avait commandé la mise en place d'un système d'alerte à la population, relié à celui du barrage de Mas Chaban, géré par le Département de la Charente. Le système est opérationnel depuis mai 2018. Il est testé tous les premiers mercredis de chaque trimestre.



#### Remplacement de la station météo

Suite à des dysfonctionnements de la station météo existante, celle-ci a été remplacée par un modèle plus performant permettant de mesurer la pluviométrie, la température, l'hygrométrie et le rayonnement solaire. Le matériel a été relié au système de télégestion des barrages de Lavaud et Mas Chaban, permettant aux gestionnaires de consulter à distance les données au temps réel.



#### Mise en œuvre de préconisations de l'étude foncière

Une cartographie des activités et usages autour du barrage de Lavaud a été réalisée en 2016 par un cabinet d'expertise foncière. Les principales préconisations sont :

- Une mise à jour de l'enregistrement des parcelles au cadastre, qui étaient inscrites selon trois dénominations différentes. Cette mise à jour a été effectuée en 2018.
- La mise en place d'échanges parcellaires pour faciliter l'entretien des berges et assurer une continuité de cheminement autour de la retenue (en cours).
- La mise en place de conventions de superposition d'affectations sur les parcelles propriétés de l'EPTB qui font l'objet de différents usages : accueil du public, loisirs, baignade, etc. (en cours).
- La pose de nouvelles barrières pour remplacer celles endommagées afin de limiter les accès à proximité du plan d'eau (en cours).

## Gestion des étiages

### Plan de gestion des étiages (PGE Charente)

La commission de suivi du PGE s'est réunie le 13 juin 2018 dans les locaux de l'EPTB Charente à Saintes. L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1 Bilan de l'étiage 2017 et préparation de l'étiage 2018.
- 2 Point d'avancement sur les Projets de Territoire sur le bassin Charente.
- 3 Point d'information sur la démarche « Charente 2050 ».
- 4 Point d'information sur le développement d'une plateforme web d'aide à la gestion de l'étiage.
- 5 Point d'information sur le projet de modélisation et d'optimisation de la gestion de l'irrigation.
- 6 Point d'avancement sur l'étude de la valeur des débits objectifs d'étiage (DOE) de la Touvre et du Né.
- 7 Point d'avancement sur le SAGE Charente.
- 8 Point d'avancement sur le SAGE Boutonne.

En matière de coordination et d'animation, l'EPTB Charente a également participé en 2018 aux réunions des comités consultatifs des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC).

### Gestion de l'étiage sur le bassin versant de la Charente en 2018

L'année 2018 a été marquée par une répartition temporelle des précipitations très hétérogène.

L'EPTB Charente, en tant qu'acteur de la prévention et de la prévision des étiages sur le bassin de la Charente, participe aux différentes réunions relatives à l'étiage, organisées par les services de l'État, à l'échelle de son territoire. L'EPTB Charente était présent aux réunions suivantes :

- > Observatoire de l'eau à Angoulême les 23 avril, 24 juillet et 30 novembre 2018.
- > Comité quantitatif de l'eau à La Rochelle les 12 avril et 6 décembre 2018.
- > Réunions techniques des bassins de la Seugne le 6 novembre et de l'Antenne le 9 novembre 2018.
- > Cellule prévention sécheresse à Angoulême le 6 août 2018.

Pour les besoins spécifiques à la gestion de la réalimentation du fleuve Charente en étiage, des réunions supplémentaires ont également été organisées en comité restreint, toutes les semaines en juillet-août, à l'initiative du Département de la Charente et de l'EPTB Charente.

L'EPTB Charente a poursuivi le travail de collecte des données de suivi de la ressource en eau et leur mise à disposition à travers le Tableau de Bord de la Ressource en Eau disponible sur : [www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau/suivi-de-letiage](http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau/suivi-de-letiage)

### Soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et mas Chaban

Avec un niveau de remplissage des barrages de 100% et les pluies importantes survenues jusqu'à début juillet, les premiers lâchers d'eau ont été déclenchés seulement à partir de mi-juillet.

La bonne coordination avec le Conseil Départemental de la Charente, et l'amélioration des prévisions en matière de prélèvements d'irrigation par l'OUGC Cogest'eau a permis de soutenir un étiage tardif jusqu'à la fin du mois de novembre, sans mettre en péril le stock puisque le risque de défaillance s'est maintenu bien en dessous de 10% tout au long de la campagne.

Afin d'appuyer les services de l'EPTB Charente et du Département de la Charente dans la stratégie de lâcher et la prise de décision, une prestation d'expertise a été confiée à la société Eaucéa. Cette expertise s'appuie, entre autres, sur l'exploitation de modèle hydrologique et la réalisation de simulations permettant d'estimer les débits dans les jours à venir en fonction de différents paramètres (météo, prélèvements, etc.). Cette prévision permet par anticipation de gérer efficacement le stock des barrages et soutenir les débits au meilleur moment.



Ainsi, sur le fleuve réalimenté, la mise en œuvre des dispositions précitées a permis de préserver les milieux aquatiques et de satisfaire les différents usages de l'eau. **Le bilan détaillé de l'étiage 2018 est consultable sur le site internet de l'EPTB Charente : [www.fleuve-charente.net/actualites/le-bilan-de-letiage-2018-est-disponible.html](http://www.fleuve-charente.net/actualites/le-bilan-de-letiage-2018-est-disponible.html)**



### Mise en place d'une plateforme web d'aide à la gestion de l'étiage : E-tiage

Dans le cadre de sa mission de gestion de l'étiage, l'EPTB Charente a mis en place une plateforme de visualisation des données consultable avec un accès réservé, dénommée E-tiage.

En réponse aux attentes recueillies en 2017, l'EPTB Charente a décidé de développer ce type d'outil mais en intégrant les besoins de l'ensemble des acteurs du bassin de la Charente concerné par la gestion de l'étiage. L'objectif était de rendre accessible sur une seule et même interface l'ensemble des informations liées à la gestion de la ressource : débits, piézométrie, pluviométrie... Le lancement de ce projet s'est concrétisé en 2018 par l'élaboration d'un cahier des charges élaboré en concertation, avec deux réunions organisées le 9 février et le 19 mars 2018. Suite à une consultation des entreprises, le marché a été notifié à la société Eaucéa. Une réunion de lancement avec le COPIL a été organisée le 21 septembre. La réalisation du volet 1, consistant à inventorier les besoins des acteurs du bassin s'est déroulée au second semestre 2018. Eaucéa a rencontré et/ou échangé par téléphone avec la plupart des acteurs susceptibles d'être intéressés par l'outil.

À terme, l'outil permettra également de présenter les prévisions pluviométriques, les informations liées aux barrages de soutien d'étiage, les niveaux de restriction d'usage de l'eau par sous-bassins, le franchissement des seuils de gestion... En parallèle de la visualisation de ces données, des études visant à la définition de nouveaux indicateurs seront également menées sur certains sous-bassins, en fonction des besoins exprimés par les acteurs locaux (exemple : analyse de la corrélation entre le niveau piézométrique et le linéaire de cours d'eau en assec).

Pour plus d'informations : [www.fleuve-charente.net/domaines/le-plan-de-gestion-etiage](http://www.fleuve-charente.net/domaines/le-plan-de-gestion-etiage)

## Charente 2050

Dans un contexte marqué par les changements climatiques et les évolutions démographiques et socio-économiques du territoire, l'EPTB Charente s'est engagé dans une démarche prospective à l'échelle du bassin de la Charente et à l'horizon 2050.

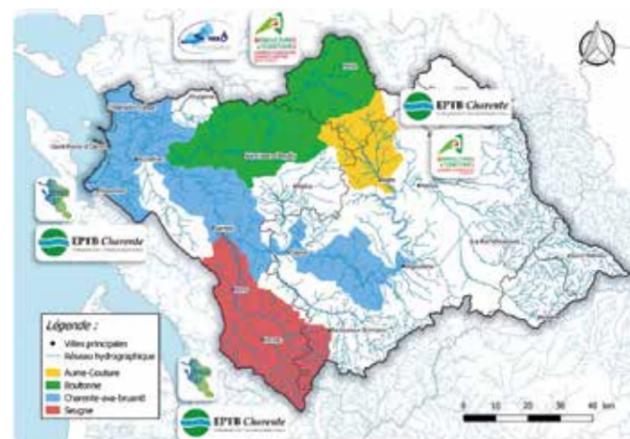
Cette démarche vise à comprendre et anticiper les changements globaux, et à proposer un plan d'adaptation et d'atténuation partagé par tous les acteurs du bassin de la Charente. Dans ce cadre, le premier trimestre de l'année a été consacré à la rédaction du cahier des charges de la démarche prospective Charente 2050, en concertation avec les partenaires de l'EPTB Charente. Le marché a été notifié en janvier 2019 au groupement formé par Antéa Group et la Fabrique Participative. Dans le cadre de la démarche Charente 2050, l'équipe de l'EPTB Charente a également participé à différents événements organisés autour du changement climatique :

- Présentation du rapport AcclimaTerra le 1<sup>er</sup> juin 2018 à La Rochelle ;
- Train du climat le 5 octobre 2018 à Angoulême ;
- Séminaire Dordogne 2050 le 11 juillet 2018.

## Les Projets de Territoire pour la gestion de l'eau

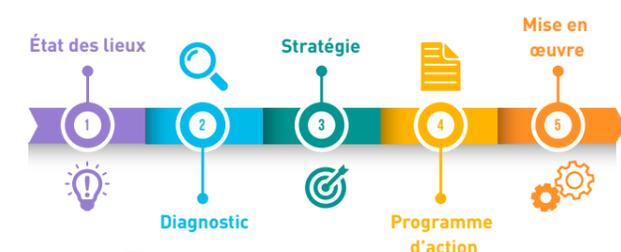
Un *Projet de Territoire* « vise à mettre en œuvre une gestion quantitative de la ressource en eau reposant sur une approche globale de la ressource disponible par bassin versant ».

## L'EPTB Charente co-porte trois Projets de territoire



- Le Projet de territoire Aume-Couture avec la Chambre d'agriculture de la Charente ;
- Les Projets de territoire Charente aval / Bruant et Seugne avec le Syndicat Mixte des Réserves de Substitution de la Charente-Maritime (SYRES 17).

## Les grandes étapes d'un Projet de Territoire :



## LE PROJET DE TERRITOIRE AUME-COUTURE

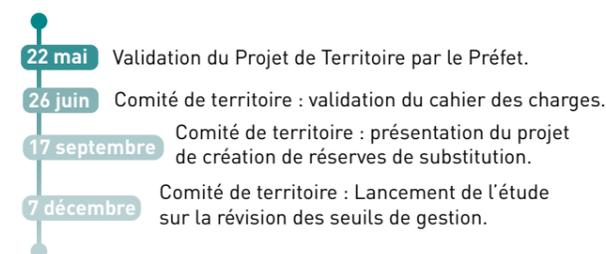
### 2018, année de validation et de lancement du programme d'actions !

Validé par les services de l'État en mai 2018, le Projet de Territoire Aume-Couture est entré dans sa première année de mise en œuvre du programme d'actions.

Le comité de territoire s'est réuni à trois reprises pour suivre la mise en œuvre de ses actions, parmi lesquelles :

- Le lancement de l'étude sur la révision des indicateurs et des seuils de gestion du bassin de l'Aume-Couture ;
- Le suivi du projet de création de réserves de substitution ;
- L'identification de zones humides fonctionnelles ou à fort potentiel de restauration écologique et cartographie des 9 périmètres prioritaires retenus pour une future animation foncière.

### LES GRANDES DATES DU PROJET



## LES PROJETS DE TERRITOIRE SEUGNE ET CHARENTE AVAL / BRUANT

### Vers la validation des rapports d'état des lieux !

Les Projets de Territoire Charente Aval/Bruant et Seugne sont en cours d'élaboration. En janvier 2018, les comités de territoire se sont réunis pour suivre l'état d'avancement. Suite à de nombreuses remarques et différents échanges avec le prestataire, l'état d'avancement n'a pas été jugé satisfaisant. En fin d'année, il a donc été convenu de rompre le contrat avec le prestataire et de reprendre en régie la finalisation de l'état des lieux et du diagnostic.

Pour cela, une commission thématique « économie agricole » a été mise en place par la cellule d'animation des Projets de Territoire Charente aval Bruant, Seugne et Seudre. Cette réunion s'est déroulée en avril et a permis de réunir différents professionnels (CER France, Arvalis...) afin d'approfondir des points précis dans les rapports d'état des lieux.

La validation des rapports d'état des lieux est attendue pour le printemps 2019.

### Participation de l'EPTB Charente à la cellule d'expertise nationale

Une cellule d'expertise relative à la gestion quantitative de l'eau a été mise en place sous l'autorité conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et des ministères de l'Agriculture et de l'alimentation. Elle a pour mission d'examiner les projets en cours, d'identifier les difficultés rencontrées et les solutions susceptibles d'améliorer le dispositif général, d'améliorer la qualité des projets et d'accélérer leur réalisation. Cette cellule, placée sous la responsabilité du Préfet Pierre-Etienne Bisch, a rencontré les acteurs engagés dans les 20 projets les plus avancés parmi la soixantaine inventoriée par l'administration.

Le rapport remis aux ministres et rendu public en septembre 2018 souligne l'apport de la démarche « Projet de Territoire » comme outil de médiation sur les économies et la gestion partagée de l'eau. Il recommande de faire évoluer le cadre d'action actuel afin de le rendre plus efficace.

## Le PAPI Charente & Estuaire

### Pilotage du PAPI

L'EPTB Charente porte depuis 2012 le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Charente & Estuaire sur le périmètre du bassin de la Charente, en réponse aux problématiques d'inondation fluviale et de submersion marine. L'EPTB assure la coordination, l'animation, le suivi du programme et apporte son soutien technique et administratif aux différents maîtres d'ouvrages.

### PARTIES PRENANTES DU PAPI

EPTB Charente	CdC Vals de Saintonge
État	CdC Charente Arnault Cœur de Saintonge
Région Nouvelle-Aquitaine	Commune de Rochefort
Département Charente-Maritime	Commune de Saintes
CdA Rochefort Océan	Commune de Port-des-Barques
CdA Saintes	Syndicat de la Boutonne (SYMBO)
CdA Grand Angoulême	Syndicat de l'Antenne (SYMBA)

L'année 2018 a été marquée par la signature de l'avenant n°1 à la convention-cadre du PAPI Charente & Estuaire. La cérémonie s'est déroulée à Rochefort le 10 avril 2018 et ce nouveau contrat porte les engagements financiers du PAPI de 8 M € à 38,6 M €. Le programme prolongé jusqu'à fin 2023, intègre dorénavant les travaux de systèmes d'endiguement définis dans le schéma de protection de l'Estuaire de la Charente, une campagne de diagnostics de vulnérabilité du bâti dans l'Estuaire et la réalisation des travaux de l'ouvrage de décharge sur le cours de l'Anguienne à Angoulême.



Signature de l'avenant au PAPI Charente & Estuaire, en présence du Préfet de la Charente-Maritime et du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine le 10 avril 2018

De prochaines conventions traiteront de l'opération de dévasement de la Charente en amont de Saint-Savinien et des travaux de réduction de vulnérabilité du bâti.

En 2018, a eu lieu également la 10<sup>e</sup> réunion du comité de pilotage du PAPI Charente & Estuaire, rassemblant maîtres d'ouvrages, financeurs et partenaires associés.

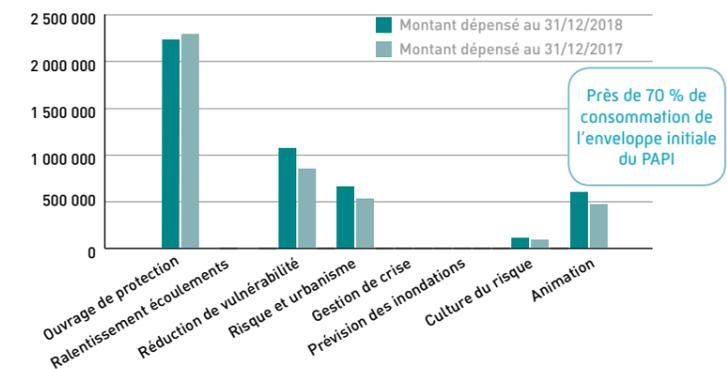
### COMITÉ DE PILOTAGE EN 2018

3 juillet à Rochefort

#### Ordre du jour

- > Point financier
- > Avancement des opérations
- > Priorisations du schéma de protection de l'Estuaire
- > Perspectives pour la réduction de vulnérabilité du bâti

Le bilan financier du PAPI réalisé en début d'année 2019 montre une belle progression des projets sur l'année 2018.



## Focus sur quelques projets du PAPI en 2018 menés par les partenaires

**SYMBO** : pose de repères de crues sur le bassin de la Boutonne et intégration par l'EPTB dans la plateforme nationale des sites et repères de crues.



**CD17** : étude de fermeture du système d'endiguement de Port-des-Barques (17) - arrêté préfectoral complémentaire le 19 novembre 2018.



**CARO** : Travaux pour le ressuyage hydraulique à Port-des-Barques (17) - zone tampon de captation des eaux de franchissement des digues.



**CARO** : dispositif de protection amovible contre les submersions marines installé au Martrou à Echillais (17) au droit d'une cale de mise à l'eau.



**Grand Angoulême** : réception des travaux d'aménagement d'un ouvrage de décharge hydraulique pour l'Anguienne à Angoulême (16)

## Actions de sensibilisation à la culture du risque portées par l'EPTB

### ● La lettre d'information du PAPI



La lettre « Inond'Actions Charente & Estuaire » propose un point d'avancement des actions du PAPI et fournit des informations utiles à la prévention des inondations. Elle est diffusée à 6 000 exemplaires dans l'ensemble des communes à risque d'inondation du bassin. La lettre d'information n°8 a été publiée en juillet 2018, informant notamment de la signature de l'avenant PAPI. La charte graphique et l'organisation du document ont été modernisées à cette occasion.

### ● Une cartographie dynamique sur le site de l'EPTB



Extrait de la cartographie dynamique  
Plans Communaux de Sauvegarde : bilan début 2018

Ce nouvel outil interactif, accessible depuis la rubrique « Les données sur l'eau » du site internet de l'EPTB Charente, a été alimenté par un certains nombres d'informations cartographiques relatives au risque d'inondation :

- les périmètres d'intervention (PAPI, Directive Inondation),
- les informations sur les risques : repères de crues, zones inondables,
- les stations de prévision des crues,
- l'état d'avancement des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS),
- l'état d'avancement des Plans de Prévention des Risques d'Inondation.

### ● Prêt de l'exposition itinérante sur les crues

L'exposition « 1982 : la crue du siècle » poursuit son itinérance sur le bassin. En 2018, elle a été mise à disposition pour trois manifestations :

- la fête de la pêche à Chaniers (17), à la demande de l'association départementale de Charente-Maritime des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets,
- les Universités de la Biodiversité à Rochefort (17), pour l'atelier « Crues, Aménagements et biodiversité » co-animé par l'EPTB Charente,
- la Conférence Agricole organisée par le Département de la Charente-Maritime à La Rochelle (17).

## Étude sur les voies en remblai

Entre Saintes et Saint-Savinien, différentes infrastructures (rocade, routes départementales, voie ferrée) traversent le lit majeur sous forme de remblais. L'écoulement en cas de crue est alors contraint. Une réflexion sur la mise en place d'ouvrages de décharge a été engagée pour en évaluer l'intérêt.

Le marché porté par l'EPTB a été notifié en janvier 2018 au bureau d'études Artélia. Celui-ci a développé un modèle hydraulique bidimensionnel entre Chaniers et Tonnay-Charente permettant de simuler finement des crues de référence (occurrence très fréquente, fréquente, moyenne, exceptionnelle), d'identifier les enjeux exposés pour ces différentes gammes de crue et de tester différentes situations de « trouées » dans ces remblais viaries. Les gestionnaires des ouvrages concernés par la réflexion ont été rencontrés individuellement afin d'échanger sur la configuration des tests hydrauliques : Département de la Charente-Maritime, Communauté d'Agglomération de Saintes et ville de Saintes, Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Atlantique, SNCF Réseaux.



Exemple de test d'ouvrages de décharge

Les gains hydrauliques estimés sont modestes mais prévisibles au regard de la configuration de la vallée de la Charente (pente très faible, crues longues, lit majeur ample). Ils doivent encore être analysés à la lumière des enjeux exposés et des coûts estimatifs de projets. Suite à la réunion du comité de pilotage de l'étude du 6 novembre 2018, il a été décidé de mettre en suspens la prestation technique, le temps d'éclaircir certains aspects juridiques liés à l'exercice de la compétence GEMAPI et à son articulation sur le domaine public routier et/ou fluvial.

## Étude de ralentissement dynamique des crues

Prévue dans le programme PAPI signé en 2013, l'étude de ralentissement dynamique des crues s'inscrit en cohérence avec le projet de SAGE Charente et la stratégie locale de la Directive Inondation.

Au printemps 2018, une stagiaire de l'École Polytechnique de l'Université de Tours a initié le travail de prélocalisation des zones d'expansion des crues du bassin de la Charente. L'EPTB Charente, soucieux de construire un projet concerté et répondant à des attentes mutualisées, a constitué un groupe de travail pour établir le cahier des charges de l'étude. Formé de représentants des services de l'État, de l'Agence de l'Eau, de la Région, des Départements, des EPCI du territoire Saintes-Cognac-Angoulême, des syndicats de bassin, des fédérations de pêche, des chambres d'agriculture et de la LPO, il s'est réuni à deux reprises en juillet et novembre 2018.

Le cahier des charges de l'étude a été finalisé en décembre 2018. Il aborde le ralentissement des écoulements principalement sous l'angle des zones d'expansion de crues (reconquête, sur-inondation...) mais également avec une approche d'amélioration de la connaissance des ruissellements sur les versants. L'étude sera engagée en milieu d'année 2019.

## Les stratégies locales de gestion du risque issues de la Directive Inondation

La Directive Inondation se décline localement par des Stratégies Locales de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) au sein des territoires identifiés à risque important d'inondation (TRI). La SLGRI apporte :

- Un cap collectif et partagé de prévention des risques d'inondation ;
- Un cadre pour les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations.

### TRI Saintes-Cognac-Angoulême : de la stratégie au programme d'actions

L'EPTB Charente a organisé en février 2019 quatre ateliers thématiques, réunissant chaque fois une vingtaine de participants d'horizons divers (communes, EPCI, syndicats de bassin, services de l'État, chambres d'agriculture, associations d'inondés) :

- Atelier « connaissance et culture du risque »
- Atelier « préparation et gestion de l'évènement »
- Atelier « réduction de la vulnérabilité »
- Atelier « gestion des écoulements »

Ces réunions avaient pour objectif de traduire la SLGRI Saintes-Cognac-Angoulême en actions et de dresser les contours d'un appel à projets. Celui-ci doit permettre de recenser les projets d'actions de prévention des inondations des partenaires et de les inscrire dans un programme co-financé, notamment par l'État.



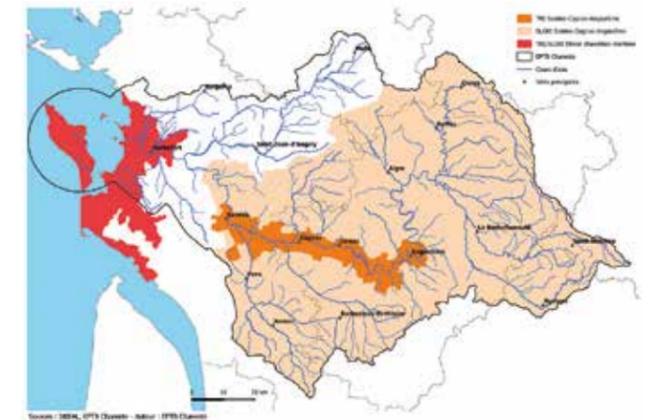
Atelier « connaissance et culture du risque » à Cognac

Le dossier d'appel à projets a été diffusé en avril 2018 pour une durée de 3 mois auprès des parties prenantes du périmètre de la SLGRI, décrivant les objectifs, le calendrier prévisionnel, les orientations et mesures éligibles et les conditions de subvention du Fonds Barnier.

Au regard du peu de retours, qui peut s'expliquer en partie par la mise en place récente de la compétence GEMAPI, l'EPTB Charente a prévu de relancer l'appel à projets en début d'année 2019 et de cibler des rencontres avec les collectivités et groupements de collectivités les plus concernés.



Dossier d'appel à projets



## Approbation de la stratégie du TRI Littoral Charentais-Maritime et focus sur le marais de Brouage

La SLGRI du TRI littoral Charentais-Maritime portée en 2017 par un groupement constitué de l'EPTB Charente, du Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE Seudre et de l'EPTB Gironde a fait l'objet d'une approbation préfectorale en date du 19 avril 2018.



Identifiée comme nécessaire dans la SLGRI et le SAGE Charente, la mise en place d'un PAPI sur le marais de Brouage, seul territoire du littoral de Charente-Maritime non couvert par une démarche PAPI, a fait l'objet d'une réunion organisée par l'EPTB Charente en octobre 2018 à Moëze.

À la suite de cette réunion, les deux EPCI concernés, à savoir la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Communauté de communes du Bassin de Marennes, ont demandé à l'EPTB Charente de porter l'élaboration d'un PAPI d'intention sur ce secteur en vue d'établir une stratégie opérationnelle de prévention des inondations.

Pour plus d'informations et accéder aux documents :

- [www.fleuve-charente.net/domaines/la-prevention-des-inondations-papi](http://www.fleuve-charente.net/domaines/la-prevention-des-inondations-papi)
- [www.fleuve-charente.net/domaines/la-directive-inondation](http://www.fleuve-charente.net/domaines/la-directive-inondation)

# POISSONS MIGRATEURS

L'année 2018 correspond à la troisième année du troisième programme pluriannuel 2016-2020 de la Cellule Migrateurs Charente-Seudre (CMCS). Celle-ci est composée du partenariat entre l'EPTB Charente, le CREAA et MIGADO (depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, en remplacement du Groupement des fédérations de pêche de Poitou-Charentes) formalisé par une convention couvrant la même période que le programme.

Les espèces ciblées sont l'anguille, les aloses (grande et feinte), les lamproies (marine et fluviatile), le saumon atlantique et la truite de mer. Ces dernières sont suivies sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre dans le but d'améliorer leur circulation et l'état de leurs populations.

La restauration de la continuité écologique a été placée au cœur du dispositif. 5 orientations cadrent la mise en œuvre des actions :

- 1 Restaurer les habitats et assurer la libre circulation.
- 2 Évaluer l'état des espèces amphihalines.
- 3 Une animation pour valoriser les résultats.
- 4 Communiquer sur les actions du programme, renforcer la visibilité de la CMCS.
- 5 La gestion du programme, un pilotage et une animation quotidienne.

Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'assurer en 2018 la cohérence technique et financière de la réalisation du programme (le 11/07/2018 et le 04/12/2018). Le rapport technique 2018 sera publié en 2019 sur le site internet de l'EPTB :

[www.fleuve-charente.net/domaines/la-preservation-des-poissons-migrateurs/projet/documentation](http://www.fleuve-charente.net/domaines/la-preservation-des-poissons-migrateurs/projet/documentation).



Passé à bassins en construction, à Saint-Savinien



Passé en enrochements de Saintonge

## La restauration de la continuité écologique

L'actualisation des travaux réalisés au 31 décembre 2018 fait état de 396 ouvrages traités et en projet pour le rétablissement de la continuité écologique sur l'ensemble des bassins Charente et Seudre dont :

- 150 discussions entreprises dont 46 nouveaux ouvrages en 2018
- 66 démarches engagées dont 22 nouveaux ouvrages en 2018
- 180 rétablissements effectués dont 2 traités en 2018

Un effacement a été fait sur la Seudre avec l'enlèvement des batardeaux du barrage de la Bourgeoisie et un aménagement en enrochements régulièrement répartis sur le barrage de Saintonge sur la Charente.

Les indicateurs en 2017 montrent que sur les bassins Charente et Seudre, 18% des ouvrages sont traités ou en projet pour la restauration de la libre circulation. Les ouvrages exclusivement traités représentent 7,8% de l'ensemble des ouvrages expertisés.

Sur l'ensemble des ouvrages classés en liste 2 du L.214-17 du Code de l'Environnement du bassin Charente, 34,5% sont traités ou en projet pour la restauration libre circulation. Cela représente 171 ouvrages. Ceux qui sont exclusivement traités sur la liste 2 du bassin Charente représentent 18,8% de l'ensemble des ouvrages.

En 2018, la Cellule a apporté plusieurs avis techniques et conseils de gestion à des maîtres d'ouvrages pour la restauration de la continuité écologique (conseils départementaux, fédérations de pêche, Syndicats de rivière, Communauté de communes et d'agglomération, Réserve Nationale Naturelle de Moëze-Oléron, Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes...).

Elle a aussi suivi de nombreuses études et participé à différentes réunions techniques comme :

OLÉRON ET ESTUAIRE	
Dune des Seutières	Marais des Bris – sud Oléron (CD17)
Schéma de gestion des sédiments de dragage (DDTM17)	
BASSIN CHARENTE	
CTMA Brouage et Redemarris	Étude Bassin du Né
Convention Axe Coordonné entre CD16, CD17 et AEAG	Étude ouvrage sur la Touvre
Chantier St Savinien	Étude ouvrages Boème
Étude Gères-Devisse	Lancement étude de la CDC du Civraisien en Poitou (Charente en 86 et affluents)
Moulin de la Baine	Avis sur les travaux de la STEP de Fouras - marais
Étude Basse Seugne	Étude 13 ouvrages en Liste 2 de la Tardoire amont (SYMBA)
Chantier Gondeville	Effacement 3 ouvrages de la Tardoire amont (SYMBA)
Chantier Saintonge	Étude et COPIL de concertation avec l'IFREE (SYBTB)
Étude aménagements Juac et St Simon	Étude ouvrages liste 2 sur la Touvre (SYBRA)
Coran (avis St Césaire)	Étude ouvrages liste 2 sur la Boème (SYBRA)
Réunion projet ouvrage Bas Veillard	Étude sur 8 ouvrages Liste 2 avec le syndicat des bassins Argenton-Izonne et SonSonnette
BASSIN SEUDRE	
Avis AVP Seudre	Réhabilitation des fossés à poissons des marais de la Seudre (UNIMA-ASA FAP)
Moulin des Loges (CEL-CREN)	TVB pour SCOT Pays Marennes-Oléron (Pays MO)
...	

## Les suivis biologiques

### Comptages

Différents suivis biologiques ont été réalisés en 2018 avec la contribution d'une stagiaire de Master 2, Marine Van Der Linde. Les conditions hydrologiques ont été relativement favorables début 2018 avec des coups d'eau au printemps. Ces derniers ont perturbés les conditions d'observations, notamment pour les lamproies marines où les seuls nids actifs avec individus ont été observés en aval du barrage de l'Houmée sur la Boutonne. Les quantités de poissons migrateurs et leur répartition ne sont pas satisfaisantes pour 2018.

881 mullets ont été comptabilisés au niveau de la station de comptage de Crouin ainsi que 294 lamproies marines, 201 aloses, 34 truites de mer, 29 lamproies fluviatiles. Aucun saumon n'a été observé. Au total 39 300 poissons ont emprunté la passe à poissons en 2018.

### Suivis des Aloses



Les suivis du front de migration et des reproductions des aloses (front : Châteauneuf-sur-Charente) et des lamproies marines (front : Crouin) ont été réalisés ainsi que l'estimation du nombre de géniteurs d'alooses sur les trois plus grandes frayères (Taillebourg, La Baine, Crouin). 4 794 géniteurs d'alooses sont venus se reproduire sur ces trois frayères en 2018. C'est le chiffre le plus bas mesuré depuis que les estimations de géniteurs sont faites sur la Charente, la moyenne des 5 dernières années étant de 22 800.

	Taillebourg	La Baine	Crouin	Total
2010	10 150	7 043	7 187	24 380
2011	12 967	14 670	10 865	38 502
2013	7 497	15 498	4 770	27 765
2014	5 304	3 490	8 099	16 893
2016	6 337	7 637	8 015	21 989
2017	3 265	1 711	1 852	6 828
2018	2 720	722	1 352	4 794

Estimation du nombre de géniteurs d'alooses sur la Charente

Une nuit « pédagogique » a été organisée le 14 mai 2018 pour écouter les bulls d'alooses sur les quais de Taillebourg. Une vingtaine de personnes, élus et techniciens, se sont retrouvées pour observer ce phénomène et échanger sur la situation des poissons migrateurs sur le bassin de la Charente.

3 cadavres d'aloose ont été récupérés en 2018 (Saintes, Crouin et Jarnac).

Au courant de l'année, la CMCS a contribué au programme collaboratif Aloses (Shad'eau et Fauna), sur l'optimisation des connaissances sur la grande alose et l'aloose feinte sur toute la façade atlantique. La réunion de travail du printemps s'est déroulée à Saintes et une visite nocturne de la frayère de La Baine a été organisée avec les chercheurs.



Enregistreur pour suivre la reproduction des aloses à Crouin



Pose d'un verveux dans les marais de la Seudre et anguille capturée

## Projet « LIFE » pour la conservation de la Grande Mulette

Le Colloque final du Programme s'est déroulé le 24 septembre 2018, à Chinon. Des espèces hôtes potentielles ont été identifiées : épinoche, lamproie marine et silure. Des tests complémentaires seraient nécessaires pour confirmer le phénomène.

## Suivi des anguilles



Le suivi par pêches électriques ciblé sur la recherche des jeunes anguilles en phase de colonisation est effectué tous les 2 ans. Il sera reconduit en 2019.

La Cellule participe à la mise en place d'une méthode de suivi de la transparence d'un axe (canal, fleuve, rivière...) vis-à-vis de la phase de colonisation des anguilles d'après la technique « flottangs » développée par la Cellule en 2014. Cette action est menée dans le cadre d'un programme IRSTEA-AFB issu d'un partenariat local regroupant des acteurs scientifiques et techniques impliqués depuis plusieurs années dans la démarche « suivi des anguilles en pied d'ouvrage ».

Des poses-relèves d'habitats artificiels Flottangs ont été effectuées sur la Charente et la Seugne en 2018. Mathilde Labedan a effectué un CDD de 4 mois à l'EPTB Charente pour analyser l'ensemble des données liées aux Flottangs, depuis 2014. Cette mission a été possible grâce à l'appui financier de l'IRSTEA.

Les marais salés présents dans la partie estuarienne de la Seudre représentent une surface de 9 000 ha. Ce sont des habitats propices à la croissance des anguilles car ils sont extrêmement productifs. Un suivi des anguilles jaunes en marais est réalisé tous les deux ans en alternance avec le suivi de l'état de colonisation. Ce suivi a été réalisé du 12 au 15 juin 2018 dans 14 fossés des marais de la Seudre et d'Oléron. 47 verveux ont été posés et 1 579 anguilles ont été capturées. Une densité moyenne de 37 anguilles par verveux avec une majorité de petits individus de classe de taille 15-30 cm correspondant à des jeunes individus de 1 à 3 ans a été observée cette année. En comparant avec les années antérieures on constate que les individus de 2018 sont moins nombreux et plus petits. Deux nouveaux marais ont été suivis en 2018, celui du marais des Bris au sud d'Oléron (doux et salé) avec 30 anguilles par verveux et celui de la Perroche à l'ouest (doux) avec 16 individus/verveux.

La Fédération de la Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique effectue le suivi de la passe à civelles de Saujon. La décision a été prise en 2017, de réaliser ce suivi tous les 2 ans. Le prochain se déroulera donc en 2019. Le suivi des captures des pêcheurs professionnels maritimes a été actualisé avec la dernière saison de pêche suite à une réunion de travail organisée avec la profession.

L'ensemble des données sur l'état des populations et les fronts de migration est consultable sur le site tableau de bord Charente/Seudre : [www.migrateurs-charenteseudre.fr/](http://www.migrateurs-charenteseudre.fr/)

## Communication et sensibilisation

### Bulletins d'information n°16

Le seizième numéro du bulletin d'information « À l'écoute des migrateurs » est sorti en décembre. Ce numéro présente notamment les suivis biologiques réalisés en 2018 sur les aloses et les anguilles, et l'état de la continuité écologique à la fin de l'année 2017 sur les bassins Charente et Seudre. Il présente aussi les animations réalisées par la Cellule Migrateurs en 2018.



### Newsletter

7 newsletters ont été diffusées en 2018 (janvier, mars, mai, juillet, août, novembre, décembre), à plus de 500 contacts. Des pics de consultation du site internet du Tableau de bord sont constatés après l'envoi de ces newsletters.

### Exposition itinérante

Une exposition itinérante composée de 10 panneaux a été réalisée en décembre 2012 pour être mise à disposition gratuitement des acteurs du bassin versant. 9 lieux ont accueilli l'exposition en 2018, sur 67 jours.

### Animations grand public

En 2018, la Cellule Migrateurs est intervenue dans le cadre de plusieurs manifestations :

- **1<sup>er</sup> et 2 février** : Présentation scolaire, Journée Mondiale Zones Humides : École Le Gua / École Rochefort / Médiathèque Le Gua.
- **22 mars** : Présentation scolaire à Saintes : Journée mondiale de l'Eau.
- **14-15 mai** : Nuit pédagogique Aloses à Taillebourg.
- **23 mai** : Animation « Anguilles » à Rochefort : Fête de la Nature.
- **24 mai** : Présentation scolaire à St Germain de Marencennes.
- **30 mai** : Animation « Anguilles » au Moulin des Loges.
- **18 octobre** : Présentation des poissons migrateurs, de Cellule et de Crouin sur la Radio RCF, avec le Département de la Charente.
- **9 novembre** : Présentation de la Cellule Migrateurs, des poissons migrateurs, de la passe et de la station de comptage de Crouin à 20 agents de la DDT de la Charente, avec le Département de la Charente.

 Les animations du mois de mai ont pu bénéficier du label « Joli mois de l'Europe ».

## Publications

Des articles ont été publiés dans la lettre numérique du CPIE Val de Gartempe, la lettre n°37 du Forum des Marais Atlantiques (FMA), la lettre numérique du FMA, la lettre « Lignes d'Eau » de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le journal Sud-Ouest (Écoute bulles d'aloses, suivi anguilles en marais salé, visite du chantier de la passe à poissons de Saint-Savinien, programme migrateurs sur le bassin de la Charente), le « Répertoire d'initiatives et d'expériences régionales en faveur de la Biodiversité » de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine.

## Tableau de bord



Tableau de bord poissons migrateurs

Le tableau de bord de diagnostic des poissons migrateurs (<http://www.migrateurs-charenteseudre.fr/>) a pour but d'aider à la gestion des populations de poissons migrateurs grâce à des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnels et amateurs...). Depuis, la mise en ligne du site (12 décembre 2012) et jusqu'au 31 décembre 2018, il y a eu 41 292 sessions ouvertes par des internautes. 7 182 sessions ont été comptabilisées pour 2018 avec un temps moyen par session de 1 min 38.

Les pages les plus vues en 2018 ont été la station de comptage, la présentation des espèces, les tableaux de bord des aloses et des anguilles.

La Cellule a participé à des réunions de travail (Groupe « DATAPOMI ») sur la conception et l'utilisation de certaines variables avec d'autres organismes (associations migrateurs) travaillant sur la réalisation de Tableaux de Bord.

# PROGRAMME DE RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU BASSIN D'ALIMENTATION DES CAPTAGES (BAC) DE COULONGE ET SAINT-HIPPOLYTE

L'EPTB Charente porte l'animation du Programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages Grenelle de Saint-Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec Eau 17 et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. L'année 2018 correspond à la quatrième année du programme d'actions. De nombreux partenaires sont engagés dans la démarche et portent des actions du programme.



Le rôle de l'EPTB Charente est d'animer et de coordonner le programme d'actions, soit :

- ✓ Assurer l'animation des instances de gouvernance (comité de pilotage, comité technique et groupes de travail) ;
- ✓ Élaborer, suivre et évaluer les actions en collaboration avec les partenaires, les financeurs et les maîtres d'ouvrages ;
- ✓ Sensibiliser les acteurs locaux et impulser la dynamique sur le territoire ;
- ✓ Accompagner les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre des actions ;
- ✓ Sensibiliser les acteurs : conception d'outils de communication, interventions dans les structures, rencontres individuelles... ;
- ✓ Élaborer le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) du BAC de Coulonge et Saint-Hippolyte, mettre en œuvre et suivre le dispositif ;
- ✓ Participer au suivi de l'Accord Cadre et du Référentiel Viticulture Durable en lien avec le BNIC ;
- ✓ Suivre le programme du point de vue technique, administratif et financier.

## Animation et coordination globale du programme d'actions : une forte mobilisation des acteurs et une dynamique à maintenir !

L'objectif en 2018 était de poursuivre la dynamique de territoire et notamment d'engager le volet non agricole et de développer l'animation grand public et scolaire. Plusieurs journées et groupes ont été organisés par les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) partenaires du programme ainsi que par la FREDON pour les actions non agricoles. L'animation par l'EPTB a été renforcée depuis 2016 avec le recrutement d'une deuxième animatrice.

### → Organisation et animation des instances de gouvernance du projet

Différents niveaux de concertation ont été définis pour assurer la coordination du programme d'actions. Ces instances sont animées par l'EPTB Charente.

Des groupes de travail thématiques sont également mis en place selon les besoins du programme.

En 2018, le groupe de travail agricole a été mené et animé en commun avec le Syndicat du Bassin du Né.

<b>24 avril</b>	<b>COMITÉ DE PILOTAGE</b> Objectifs : Partager le bilan 2017 et échanger sur les perspectives 2018/2019, faire connaître les enjeux qualité de l'eau (34 personnes).
<b>13 mars</b>	<b>GRUPE PROJET : EAU 17 ET CDA DE LA ROCHELLE</b> Bilan des actions 2017, perspectives et point d'avancement des actions 2018 et préparation du COPIL (24 avril).
<b>4 juin</b>	<b>GRUPE DE TRAVAIL AGRICOLE (MUTUALISÉ AVEC LE CONTRAT DE BV DU NÉ)</b> Outil de communication, organisation de formation, point sur l'évaluation du contrat du bassin du Né.
<b>26 février</b>	<b>GRUPE DE TRAVAIL NON AGRICOLE</b> Présentation des enjeux et du programme d'actions Coulonge et Saint-Hippolyte, lancement des actions en zone non agricole (animation par la FREDON) et échanges sur les actions déjà mises en place sur le territoire.

### → Accompagnement des actions : une implication forte des partenaires et une dynamique de territoire à maintenir !

L'EPTB Charente accompagne l'ensemble des maîtres d'ouvrages dans la définition, l'organisation, le suivi et l'évaluation des actions.

Une première phase de rencontres individuelles avec chaque partenaire a permis de co-construire les actions pour l'année 2018. Tout au long de l'année, l'EPTB Charente a participé aux différentes actions.

Au total, 25 structures se sont engagées dans la mise en œuvre d'actions en 2018.

Globalement, il en ressort une **bonne dynamique sur le territoire** :

- Des actions qui répondent aux enjeux des territoires et aux attentes des agriculteurs : Couverts végétaux, gestion des effluents, bio contrôles...
- Une forte mobilisation des agriculteurs dans les journées et actions de groupes ainsi que dans les diagnostics de pollutions ponctuelles.

## LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LES PARTENAIRES EN 2018

### ACTIONS AGRICOLES COLLECTIVES



**2018 : une année encore bien remplie.  
Une forte mobilisation de tous !**

#### FORTE MOBILISATION SUR LES JOURNÉES

Une thématique majeure en 2018 :  
**Les couverts végétaux**

- Semis/destruction
- Variétés

#### Mais aussi...

- Les biocontrôles
- Les effluents viti/vini et phyto  
(en lien avec l'Accord Cadre et le Plan Végétal Environnement PVE)

### ACTIONS AGRICOLES INDIVIDUELLES L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL EN 2018



**47**  
exploitations  
engagées  
en MAEC  
en 2018

Soit  
**798**  
hectares  
de Surface Agricole  
Utile (SAU)  
engagées

Diagnostic pollutions ponctuelles : **environ 150**  
(bilan en cours)

Diagnostic d'exploitations : **environ 47** uniquement  
dans le cadre des MAEC (bilan en cours)

- Nombreux diagnostics pollutions ponctuelles réalisés dans le cadre de l'Accord Cadre.

- Nombreux projets et investissements chez les viticulteurs : aire de remplissage/lavage des pulvérisateurs, acquisition de matériels de désherbage mécanique et pulvérisateurs confinés...  
> Certification environnementale : Référentiel Viticulture Durable (RVD) et Haute Valeur Environnementale (HVE) > Fort développement en 2018 notamment en viticulture avec la mise en place du RVD par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC)

### Mon territoire AU FIL DE L'EAU ACTIONS DE SENSIBILISATION : MON TERRITOIRE AU FIL DE L'EAU

Depuis 2016 un travail a été engagé avec les associations d'éducation à l'environnement et l'ensemble des animateurs du bassin de la Charente pour concevoir un projet pédagogique de sensibilisation à destination des scolaires et du grand public.

L'année 2017/2018 a permis de tester le dispositif : deux classes sur la commune de **Châteauneuf-sur-Charente** (bassin Coulonge et Saint Hippolyte) et une sur la commune d'**Ars** (bassin du Né).



Des événements à destination du grand public ont également eu lieu fin juin et début juillet.

Au regard de la réussite du projet, ce dispositif sera reconduit sur de nouvelles communes en 2019.

Une vidéo retraçant la journée Grand Public de Châteauneuf-sur-Charente est disponible sur la chaîne Youtube de l'EPTB Charente.



#### Le programme 2018 en quelques chiffres

**1 029 955,68 €**

**Le montant total prévisionnel pour 2018**

pour l'ensemble des actions hors PVE et MAEC (bilan en cours).

**1 114 874,69 €**

**Le montant total engagé en 2018 pour les MAEC**

soit 800 ha engagés.

### Objectif Zero Phyto ACTIONS NON AGRICOLES : ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS VERS DES PRATIQUES « ZERO-PHYTO »

En 2018, un accompagnement spécifique pour l'entretien et la gestion des espaces publics visant le zéro phyto était proposé aux collectivités du BAC dans le cadre du programme d'actions. Cet accompagnement, réalisé par la FREDON Poitou-Charentes, consistait à proposer aux communes volontaires un accompagnement individuel (diagnostic afin d'apporter des solutions adaptées aux problématiques) et un accompagnement collectif sous forme d'ateliers thématiques.

**31 communes** ont été accompagnées de manière individuelle sur plusieurs thématiques : végétalisation de cimetières, fleurissement de pieds de murs et trottoirs, gestion différenciée...



Divers ateliers ont également eu lieu, rassemblant à chaque fois une quinzaine de personnes (agents et élus) :

- **2 ateliers** sur la végétalisation des cimetières,
- **1 atelier** sur la communication auprès des administrés,
- **3 ateliers** de démonstration de matériel.



Même si la loi interdit depuis janvier 2017 l'utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces publics, les communes (agents et élus) ont encore besoin d'accompagnement technique pour trouver des alternatives aux produits phytosanitaires. Ce constat s'est traduit par une forte mobilisation lors des ateliers collectifs et rencontres individuelles. L'accompagnement proposé avec la FREDON en 2018 a permis d'apporter des réponses techniques et de favoriser le partage d'expériences entre les communes du territoire.

### → SUIVI TECHNIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES ACTIONS PORTÉES PAR LES CO-ORTEURS

L'EPTB Charente porte en partenariat avec Eau 17 et la CDA de La Rochelle des actions de communication, d'information ainsi que des suivis de la qualité de l'eau.

Pour assurer l'information sur les dispositifs existants sur le territoire, l'EPTB Charente a réalisé des plaquettes sur le MAEC et le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA).

Par ailleurs, afin de faire connaître les actions mises en place dans le cadre du programme, un AGENDA PARTAGÉ a été créé pour les partenaires du programme. Il permet à chacun d'inscrire ses actions et d'en informer l'ensemble des partenaires.

Le suivi « pesticides » complémentaire initié en 2015 a été poursuivi en 2018 sur les captages et quatre stations du bassin d'alimentation des captages. Il a été réalisé sur une liste « plancher » de molécules définie par un groupe de travail « suivi pesticides ». Le travail sur les données qualité a permis en 2018 la réalisation de « fiches stations » qui regroupent les données nitrates et pesticides de l'ensemble des stations du BAC Coulonge et Saint Hippolyte. Les partenaires du programme souhaitent poursuivre ce travail en 2019 et communiquer sur les données qualité d'eau.

### → SENSIBILISATION DES ACTEURS AUX ENJEUX ET AU PROGRAMME D'ACTIONS : DES SOLlicitATIONS NOMBREUSES EN 2018 !

Afin de sensibiliser les acteurs et de renforcer la dynamique sur le territoire, des rencontres ont été organisées pour présenter la démarche de reconquête de la qualité de l'eau et les enjeux.

Par ailleurs, l'EPTB Charente a été sollicité pour intervenir à différentes occasions : Conseil syndicaux (SYMBA...), conseils communautaires (CDA de Saintes...), réunions techniques...

### Organisation d'une formation sur les couverts végétaux en vigne et le programme Vitifaune à destination des partenaires du programme :

Une journée de formation sur les couverts végétaux en vigne a été proposée aux partenaires du programme d'action Coulonge et Saint Hippolyte le 27 février 2018. Cette journée organisée en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de Charente-Maritime a réuni une vingtaine de participants sur les parcelles de 3 exploitants du secteur d'Ecoveux et de St Hilaire de Villefranche.



## Mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

### ANIMATION 2018

L'EPTB Charente s'est porté opérateur pour les campagnes 2016, 2017 et 2018. Le PAEC (Projet agro-environnemental et climatique) pour la campagne 2018 a été construit dans la continuité des PAEC 2016 et 2017 et a été déposé à la Région Nouvelle-Aquitaine en novembre 2017.

Comme pour les deux premières années, l'EPTB Charente s'est fortement impliqué sur l'animation des MAEC en 2018.

Au total, l'EPTB Charente a co-organisé avec les chambres d'agriculture 6 réunions d'information sur les MAEC en Charente (Lachaise) et en Charente-Maritime (Authon-Ebéon, Jonzac, Pons, Mons, Saintes). Ces réunions ont permis de lancer la campagne MAEC 2018 par une première information sur le dispositif.

Une plaquette sur les MAEC a été réalisée par l'EPTB Charente. Elle a été distribuée lors des journées techniques, soit par l'EPTB Charente, soit par ses partenaires.

### BILAN DES CONTRACTUALISATIONS MAEC 2018 : UNE DERNIÈRE ANNÉE SATISFAISANTE

- 47 agriculteurs ont contractualisé des MAEC, ce qui représente environ 800 ha engagés,
- 1 114 874 € seront consommés pour les contrats MAEC 2018-2022.

Depuis 2016, ce sont 131 agriculteurs engagés en MAEC soit 3 000 ha de la SAU sous contrat MAEC (hors bassin du Né). Les mesures contractualisées sont principalement des mesures « vignes » et « remise en herbe ».

### Le projet MODCHAR (Modélisation Charente) : Un projet expérimental de recherche

Le projet ModChar est un projet de recherche porté par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Irstea. Il a pour objectif d'explorer les possibilités d'utiliser des outils de modélisation pour évaluer des scénarios d'évolution de l'agriculture sur le bassin de la Charente dans une perspective opérationnelle de mise en œuvre de plans d'actions.

Depuis 2015, un travail a été réalisé par l'Irstea sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte qui a permis d'aboutir à la proposition d'outils et méthodes d'évaluation de scénarios d'évolution de l'agriculture sur le territoire. L'objectif était de disposer à terme d'un outil opérationnel pour une aide à la gestion des programmes. Pour mener à bien cette mission, l'équipe de l'EPTB a été renforcée avec le recrutement d'un chargé de mission depuis septembre 2017. L'année 2018 avait pour objectif le transfert des outils et méthodes à l'EPTB Charente. Cependant, au vu de l'état d'avancement du projet et des développements importants à réaliser, l'EPTB Charente a souhaité poursuivre sa réflexion sur des outils alternatifs, plus adaptés à ses besoins et opérationnel dans un délai compatible avec celui de ses programmes.

## Participation aux autres projets et réunions

### → PARTICIPATION AU RÉSEAU DES ANIMATEURS RE-SOURCES

Les captages de Saint-Hippolyte et de Coulonge étant intégrés dans la démarche Re-Sources, l'EPTB Charente est membre du réseau des animateurs Re-Sources. Ce réseau permet de favoriser le partage d'expériences et d'échanger sur les difficultés rencontrées.

L'EPTB Charente a ainsi participé à 3 réunions du réseau Re-Sources en 2018.

### → PARTICIPATION À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD-CADRE VITI-VINICOLE ET DU RÉFÉRENTIEL VITICULTURE DURABLE (ACTIONS FILIÈRE COGNAC/BNIC)

#### Accord Cadre :

L'Accord Cadre porté par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne en partenariat avec l'ensemble des représentants des professionnels agricoles concernés (Chambres d'Agriculture, BNIC, Coopératives, Négociants...) est entré en phase de mise en œuvre depuis 2016. Il a pour objectif de définir une stratégie collective relative au traitement des effluents viticoles, vinicoles et de distillation pour qu'à terme l'ensemble des exploitations mettent en œuvre des actions (mises aux normes) nécessaires à la reconquête de la qualité de l'eau.

L'EPTB Charente s'est impliqué dans cette démarche afin d'être force de proposition sur les modalités d'articulation entre l'accord cadre et le programme d'actions, et veiller à la cohérence des démarches sur le bassin.

Le BNIC assure le secrétariat de l'accord cadre.

L'EPTB Charente participe à la mise en œuvre et au suivi des actions. Il est membre du comité de pilotage et du comité technique. Ces instances sont animées par le BNIC.

#### Référentiel Viticulture Durable filière Cognac et Certification Environnementale Cognac :

Le BNIC a lancé en 2017 la démarche Référentiel Viticulture Durable. Ce dispositif spécifique à la filière Cognac permet aux viticulteurs de s'engager dans une démarche de progression afin d'atteindre progressivement le niveau de certification reconnaissant la maîtrise des bonnes pratiques ainsi que les actions bénéfiques à l'environnement. L'EPTB Charente a été associé à la construction et à la mise en œuvre de la démarche et participe au comité de pilotage.

Séance plénière de CLE du 29 mars 2018



## PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

### CONCERTATION, ÉLABORATION & DÉCISION

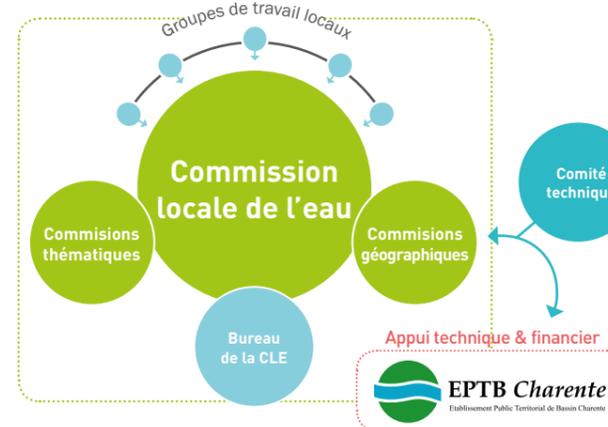


Schéma d'organisation ci-contre.

### SÉANCES PLÉNIÈRES DE LA CLE

La CLE a été réunie à deux reprises en 2018.

- 29 mars Merpins (16) : Adoption du procès-verbal de la CLE du 7 novembre 2017. Adoption du rapport d'activités 2017 de la CLE. Adoption du projet de SAGE Charente. Les prochaines étapes du SAGE Charente : présentation, échanges. Désignation de la structure porteuse de l'enquête publique du SAGE Charente.
- 13 décembre Cherves-Richemont (16) : Adoption du procès-verbal de la CLE du 23 mars 2018. Bilan de la consultation des assemblées : présentation et échanges. Adoption des modifications du projet de SAGE Charente. Enquête publique sur le projet de SAGE modifié : présentation et échanges. Programme d'actions Re-Source Landrais : présentation, échanges et avis favorable.

### RÉUNION DU BUREAU DE LA CLE

Le bureau de la CLE a été réuni à une reprise en 2018.

Date et lieu	Ordre du jour
27 février Cognac (16)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les documents du SAGE Charente : finalisation de la rédaction.</li> <li>• L'évaluation économique du SAGE Charente : les points importants.</li> <li>• L'évaluation environnementale du SAGE Charente : les points importants.</li> <li>• L'organisation de la prochaine réunion de CLE du SAGE Charente (29/03/2018).</li> </ul>

## CONSULTATION DES ASSEMBLÉES SUR LE PROJET DE SAGE CHARENTE

À l'issue de la validation du projet de SAGE Charente par la CLE le 29 mars 2018, une consultation des assemblées a été organisée d'avril à août 2018. 812 instances ont ainsi été consultées sur le projet de SAGE.

En parallèle une déclaration d'intention a été publiée pendant quatre mois de juillet à novembre, afin de permettre au public de formuler des observations sur l'opportunité, les objectifs et les principales orientations du projet de SAGE ainsi que ses impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Aucune remarque n'a été émise.

Pendant la consultation des assemblées, la cellule d'animation, le plus souvent accompagnée du Président de la CLE, a pu présenter le SAGE aux instances qui l'ont sollicité :

### Assemblées rencontrées en 2018

- 20 avril CdA Rochefort
- 14 mai CdA Saintes
- 25 mai COGEPOMI
- 31 mai Commission BNIC
- 14 juin CdA Grand-Cognac
- 19 juin Commission planification Adour-Garonne
- 20 juin Commune de Saintes
- 27 juin CdC Charente Limousine
- 28 juin Bureau syndical de l'EPTB Charente
- 28 juin Commission territoriale Charente
- 29 juin Commission environnement du Département de la Charente
- 3 juillet CdC Aunis Sud

Les avis et remarques recueillis pendant la consultation des assemblées ont été analysés et ont fait l'objet de 76 propositions de modification du projet de SAGE Charente. Ces modifications ont été adoptées par la CLE le 13 décembre 2018.

### RÉUNION DU COMITÉ DE RÉDACTION

Le comité de rédaction institué par la CLE le 7 juillet 2016 pour accompagner la cellule d'animation dans la rédaction des documents du SAGE Charente est composé du Président de la CLE, des services de l'État, de l'Agence de l'eau, de la Région et des Départements.

En 2018, il a été réuni à Saintes à une reprise :

Date et lieu	Ordre du jour
15 octobre Saintes (17)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan des avis amis à l'issue de la période de consultation</li> <li>• Propositions de réponses techniques et juridiques</li> <li>• Propositions de modifications du projet de SAGE Charente à soumettre à la CLE (13/12/2018)</li> </ul>

## LES AVIS DE LA CLE ET DE SON BUREAU

Bien que le SAGE ne soit pas encore en phase de mise en œuvre, la CLE a été sollicitée pour un avis en 2018 :

- Avis sur le programme d'actions Re-Sources Landrais. Sur ce projet, la CLE a émis un avis favorable.

## ÉTUDES D'ÉLABORATION DU SAGE CHARENTE



La cellule d'animation est chargée du suivi des études réalisées par des prestataires extérieurs. Elle prépare et anime les différentes réunions de travail : comité de rédaction, Bureau, CLE, commissions...

- Suivi de l'étude « **Accompagnement juridique pour l'écriture du SAGE Charente** » (depuis novembre 2016) : Droit Public Consultants est le prestataire retenu pour cet accompagnement ; leur mission est d'accompagner la CLE dans les différentes phases d'écriture, de relecture et de modification du projet de SAGE suite aux différentes consultations, et ce jusqu'à l'approbation interpréfectorale du schéma.
- Suivi de l'étude « **Évaluation environnementale du SAGE Charente et évaluation des moyens matériels et financiers nécessaires à la mise en œuvre du SAGE Charente** » (depuis mars 2017) : le bureau d'études Ecovia est le prestataire retenu pour mener ces évaluations.

## ACTIONS DE COMMUNICATION

La cellule d'animation est chargée de mettre en œuvre les actions de communication définies par la CLE.

Une page du site internet de l'EPTB Charente est consacrée depuis 2011 au SAGE, ainsi qu'un espace collaboratif réservé aux acteurs de l'élaboration. La cellule d'animation met à jour l'avancée du SAGE et met en ligne les documents de travail et les documents validés (compte-rendu de réunions, rapports d'études...).

En 2018, la cellule d'animation du SAGE a également communiqué sur le SAGE Charente dans le cadre des réunions suivantes :

- **8 mars 2018**, Réseau des SPANC du département de la Charente à Angoulême (16) : « L'assainissement et l'ANC dans le projet de SAGE Charente » ;
- **22 mars 2018**, Journée mondiale de l'eau au Lycée Georges Desclauze à Saintes (17) : animation de sensibilisation auprès de scolaires sur la notion de bassin versant et de gestion intégrée de l'eau sur le bassin Charente ;
- **29 juin 2018**, Comité local de l'eau du bassin de la Creuse (SAGE en émergence) à Ciron (36) : Témoignage / retour d'expérience sur l'élaboration du SAGE Charente (2010-2018) par le Président de la CLE et la cellule d'animation ;
- **12 novembre 2018**, 10<sup>e</sup> conférence agricole de Charente-Maritime - Le Département au service d'une agriculture viable et durable à La Rochelle (17) : intervention au sein de l'atelier « Le ruissellement, un enjeu en Charente-Maritime ? L'impact de l'aménagement du territoire, exemple du bassin versant de la Charente ».

En 2018, le SAGE Charente a par ailleurs fait l'objet de publications et d'articles de presse :

- Lignes d'eau, lettre d'informations d'Adour-Garonne (n°87, juillet 2018) : « Le SAGE Charente fait front sur le changement climatique ».
- Lettre du Pôle-relais « Marais Atlantiques, Manche et mer du Nord » (n°80, septembre 2018) : « Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Charente fait front sur le changement climatique ».

- TechniCité (septembre 2018) : « Vers une solidarité amont-aval réversible ? 3 questions à Claude Guindet, président de la Commission locale de l'eau du SAGE Charente :

- 1 En quoi la solidarité amont-aval est un point essentiel du territoire du SAGE Charente ?
- 2 Comment l'outil SAGE peut-il constituer un outil clef des solidarités amont/aval et aval/amont ?
- 3 Comment envisager concrètement une solidarité financière aval-amont ? »

## ANIMATION DE RÉSEAUX

Le réseau des animateurs de gestion de l'eau de la Charente et de ses affluents regroupe l'ensemble des animateurs de collectivités porteuses d'opérations de gestion territorialisée de reconquête ou de préservation de l'état de l'eau sur les bassins Charente, Boutonne et Seudre. Il intègre les animateurs de SAGE (Charente, Boutonne, Seudre), de contrats de bassins (Doüe, Né) et des programmes d'actions Re-Sources sur ces bassins. En 2018, il a été étendu aux structures animatrices des projets de territoire (Aume-Couture, Seugne, Boutonne, Charente aval, Seudre).

En 2018 l'EPTB Charente a assuré le secrétariat et l'animation de deux rencontres plénières :

- **le 9 janvier** : bilan du second semestre 2017 (report d'une réunion initialement programmée en décembre 2017) ;
- **le 27 juin** : bilan du premier semestre 2018.

La réunion de bilan du second semestre 2018 a été reportée aux premiers jours de janvier 2019.

Ces rencontres permettent de faire le point sur les travaux ou réflexions à mener en commun et si nécessaire de mettre en place des sous-groupes de travail pouvant être élargis à d'autres acteurs.

Lors des rencontres plénières du réseau, un point d'avancement est également réalisé sur les travaux des groupes.

En 2018, les principaux travaux menés ont eu pour thèmes :

- Suivi, évaluation et valorisation : modalités de suivi et valorisation des actions mises en place (en complément de la réflexion portée par la cellule régionale Re-Source) ;
- Traitement et valorisation des données de qualité de l'eau : modalités pour interpréter et communiquer sur les données de qualité de l'eau, à différentes échelles ;
- Aménagement des versants : stratégie et modalités de mise en œuvre d'une formation / sensibilisation des conseillers agricoles sur l'hydropédologie et les enjeux liés aux éléments arborés du paysage vis-à-vis de l'agronomie ;
- Dispositif éducatif « Mon territoire au fil de l'eau » de sensibilisation et de communication sur l'eau à l'échelle des territoires du bassin Charente et en partenariat avec le GRAINE et les associations d'éducation à l'environnement : bilan de l'année test 2017-2018 et perspectives pour 2019-2020.

## AUTRES ACTIONS OU RÉUNIONS SUIVIES PAR LA CELLULE D'ANIMATION DE LA CLE

Comités techniques ou de pilotage de projets en lien fonctionnel avec la gestion de l'eau et des milieux aquatiques : contrats territoriaux de bassin (Né, marais de Brouage), opération Re-Source (AEP), PDPG (Plans Départementaux pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles), etc.



# RECEMA - RÉSEAU D'ÉVALUATION COMPLÉMENTAIRE DE L'ÉTAT DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Le RECEMA a pour objet l'acquisition et la valorisation de données sur l'état de l'eau et des milieux aquatiques du fleuve Charente et de ses affluents. Il comprend un réseau de stations de suivis cohérent et complémentaire des autres réseaux sur le bassin, notamment ceux sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau ou des Départements 17, 79 et 24. Il s'agit d'un dispositif partenarial qui associe en 2018, 17 structures locales de gestion de l'eau (syndicats de rivière, syndicats d'eau potable, EPCL...), autour de l'EPTB Charente qui assure la coordination du groupement de commandes. Un partenariat avec le Département de Charente-Maritime permet également d'exploiter et de valoriser les résultats via un outil global à l'échelle du bassin : AquaTIC.

En 2018, l'EPTB Charente a réalisé :

- **la synthèse de l'année 2017** :

- > bilan technique des résultats recueillis dans le cadre du RECEMA ;
- > bilan financier des prestations ;
- > demande et suivi du versement des co-financements (Agence de l'eau) et participations (membres du groupement de commandes).

- **la coordination du groupement de commandes, le suivi technique, administratif et financier de la programmation 2018 comprenant 59 stations** :

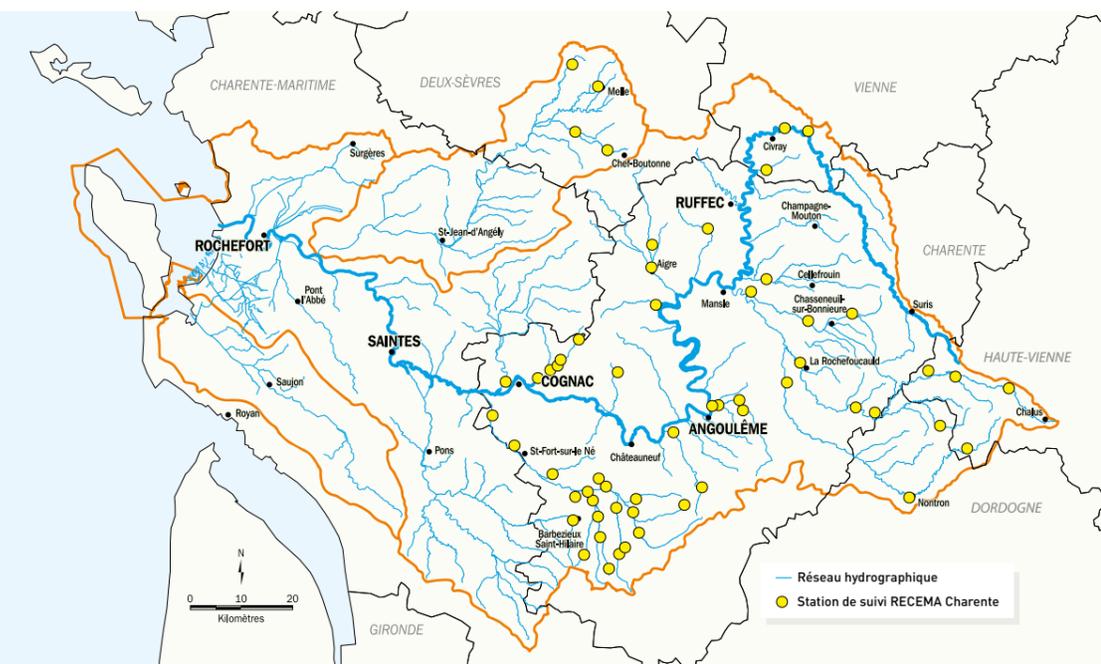
- > 39 stations en suivi physicochimique basique ;
- > 16 stations en suivi pesticides ;
- > 40 stations en suivi microbiologique (indicateurs de contamination fécale) en fréquence annuelle 6 (mars, mai, juin, juillet, septembre, novembre) ;
- > 3 stations en suivi hydrobiologique (32 indices macroinvertébrés et 31 indices diatomées) en fréquence annuelle 1 (entre mai et juillet selon les sous-bassins et les contraintes hydrologiques).

- **la mise à jour de la base de données bancarisées en 2018** dans les outils AquaTIC (exploitation et valorisation par l'EPTB Charente et les membres du groupement de commandes RECEMA) et SQE (plateforme de récupération des données par l'Agence de l'eau Adour-Garonne).

- **l'animation technique, administrative et financière de la programmation 2018, dont** :

- > finalisation des échanges initiés au second semestre 2017 avec les partenaires locaux pour préparer :
  - la signature de la convention de groupements de commandes ;
  - la préprogrammation concertée des suivis RECEMA 2018 ;
  - la notification du marché public pour les suivis RECEMA 2018 ;

- > finalisation de la programmation RECEMA 2018 sur la base des coûts unitaires du marché (janvier) ;
- > suivi de la réalisation des prestations RECEMA 2018 : aspects techniques et financiers (janvier - décembre) ;
- > bilan technique et financier du suivi RECEMA 2017 (octobre) ;
- > organisation d'un comité de pilotage associant l'ensemble des structures partenaires locales le 21 juin 2018 à Balzac (16) avec pour ordre du jour :
  - état de situation et bilan administratif RECEMA Charente 2016 et 2017 ;
  - bilan état des eaux suivies RECEMA 2017 ;
  - état d'avancement de la programmation de suivis RECEMA 2018 ;
  - perspectives d'évolutions du montage administratif et financier du RECEMA à partir de 2019.
- > organisation d'un comité de pilotage élargi associant l'ensemble des structures partenaires locales et des autres EPCL et syndicats de bassin sur le périmètre de compétence de l'EPTB Charente le 10 septembre 2018 à Angoulême (16) avec pour ordre du jour :
  - rappels sur l'évaluation de l'état des eaux et des milieux aquatiques et le dispositif RECEMA au regard des besoins et des objectifs et dispositions du SAGE Charente ;
  - présentation et échanges sur les perspectives de programmation de suivis sur le bassin Charente 2019-2022 ;
  - > concertation des membres du groupement renouvelé sur la préparation de la pré-programmation 2019 (octobre - décembre) ;
  - > synthèse de la pré-programmation technique RECEMA 2018 sur la base des projections de suivis par les partenaires locaux (octobre) ;
  - > rédaction et communication de 14 conventions de groupement de commandes bipartites entre l'EPTB Charente et chacune des structures locales partenaires pour l'année 2019.



# Le fonctionnement de l'EPTB Charente

## RÉUNIONS TENUES EN 2018

Plusieurs séances, réunissant les membres de l'EPTB CHARENTE ont eu lieu :



### Comité syndical

4 réunions  
8 février, 13 mars, 6 juillet et 5 octobre.



### Bureau syndical

5 réunions  
1<sup>er</sup> mars, 17 mai, 28 juin, 20 septembre et 27 novembre

## RESSOURCES HUMAINES EN 2018

Les effectifs au 31 décembre 2018 sont les suivants :

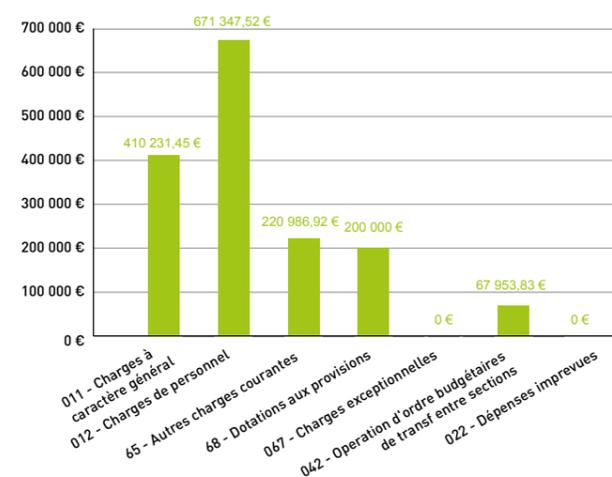
- 8 agents titulaires,
- 1 agent stagiaire,
- 5 agents contractuels,
- 1 agent mis à disposition par le Conseil départemental de Charente,
- 1 agent en détachement auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

## ÉVOLUTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EPTB CHARENTE

### Les dépenses

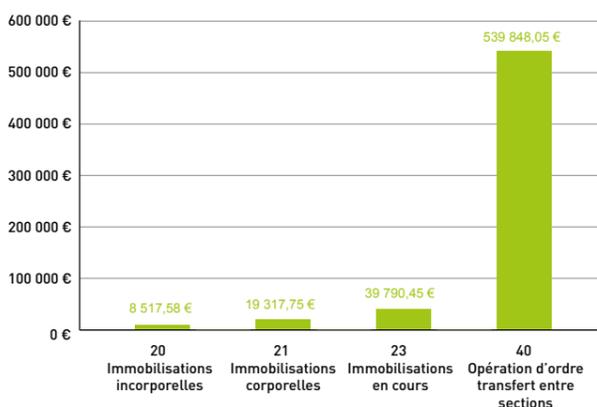
#### FONCTIONNEMENT

Pour la section de fonctionnement, sur l'année 2018, les dépenses réalisées représentent 1 570 519,72 €.



#### INVESTISSEMENT

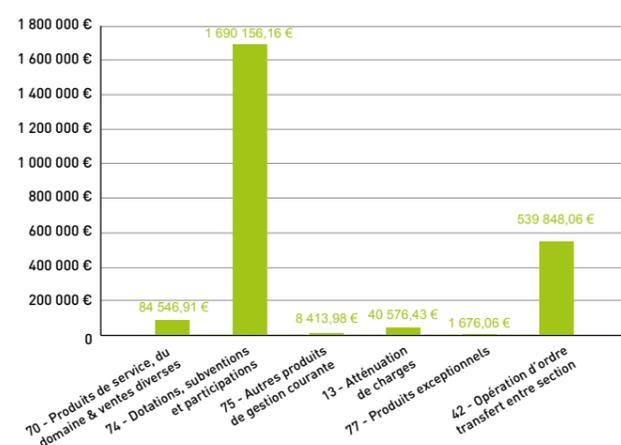
Pour la section d'investissement, sur l'année 2018, les dépenses réalisées représentent 607 473,84 €.



### Les recettes

#### FONCTIONNEMENT

Pour la section de fonctionnement, sur l'année 2018, la valeur moyenne des recettes annuelles réalisées représente 2 365 214,60 €. Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps.



#### INVESTISSEMENT

Concernant les recettes d'investissement, sur l'année 2018, les recettes réalisées correspondent aux amortissements pour un montant de 67 953,83 €.

## ORGANISATION DES COMITÉS LOCAUX

Afin de co-construire le programme d'intervention 2019 de l'EPTB, 6 comités locaux répartis sur le bassin de la Charente ont été organisés en septembre et octobre 2018. Ils ont permis d'échanger avec les acteurs locaux, de répondre à leurs attentes, et de veiller à la complémentarité avec l'action des EPCI et des syndicats de bassin.



Comité local Charente médiane le 20 septembre à Cognac

## STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB

Depuis sa mise en ligne en janvier 2016, le site internet [www.fleuve-charente.net](http://www.fleuve-charente.net) s'est développé et a vu son nombre de visiteurs augmenter. En effet, avec ses 18 892 connexions en 2018, la fréquentation a augmenté de 30 % par rapport à 2017.

En 2018, certaines pages du site internet ont été mises en valeur par l'intégration de contenus dynamiques comme l'affichage de graphiques de données à temps réel, de cartes interactives, du fil d'actualités Facebook, etc. permettant à l'EPTB Charente de partager le maximum d'informations sur ses missions et celles de ses partenaires.



## DÉVELOPPEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2018, en plus d'apporter de nombreuses améliorations au site internet, l'EPTB Charente possède désormais plusieurs réseaux sociaux. Après l'ouverture d'une chaîne Youtube (@EPTBCharente), l'EPTB dispose également d'une page sur facebook (@EPTBFleuveCharente). Des actualités sont régulièrement mises en ligne en complément de celles du site internet.

## CAUSERIES CHAMPLAIN 2018

L'EPTB Charente est jumelé avec le Comité de Concertation et de Valorisation du Bassin de la Rivière Richelieu, affluent rive gauche du Saint-Laurent. Chaque année des échanges sont organisés, alternativement sur le bassin de la Charente et du Richelieu, pour débattre des enjeux de l'eau reliés aux deux territoires et partager les expériences entre ces deux territoires historiquement reliés, la rivière Richelieu ayant été caractérisée en 1609 par le géographe charentais Samuel Champlain, natif de Brouage.

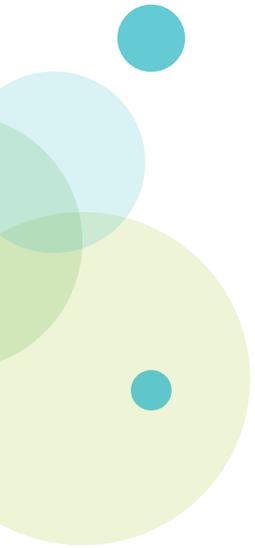
Les Causeries 2018 ont permis d'accueillir une délégation québécoise pour une semaine riche d'échanges. Une journée de conférence/débat sur le thème du changement climatique a été organisée le 9 octobre à Saintes en présence d'une cinquantaine de personnes. Le 10 octobre, la délégation québécoise a pu découvrir le programme d'actions volontaires pour la réduction des pollutions diffuses coordonné par l'EPTB Charente en amont des captages d'eau potable de Coulonge et Saint-Hippolyte. La matinée s'est terminée par la visite d'une exploitation agricole (GAEC Chartier à Juicq) permettant de découvrir l'implication des agriculteurs dans le programme et les actions mises en œuvre localement.

L'après-midi, le syndicat des Eaux de la Charente-Maritime était présent pour faire visiter l'Usine de production d'eau potable Lucien Grand à Saint-Hippolyte.

Le jeudi 11 octobre a été consacré à un échange d'expériences en matière de restauration de cours d'eau avec le syndicat du bassin de l'Antenne (SYMBA), et le vendredi 12 octobre à une visite des aqueducs antiques de Saintes avec la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime.

- 1 Visite d'une exploitation agricole (GAEC Chartier à Juicq)
- 2 Journée d'échange avec le SYMBA
- 3 Visite de l'Usine de production d'eau potable Lucien Grand à Saint-Hippolyte





**EPTB Charente**

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

5, rue Chante-Caille  
ZI des Charriers • 17100 SAINTES  
Tél. 05 46 74 00 02 - Mail : [eptb-charente@fleuve-charente.net](mailto:eptb-charente@fleuve-charente.net)

[www.fleuve-charente.net](http://www.fleuve-charente.net)

